

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140220-2014_B189-DE
Date de télétransmission : 26/02/2014
Date de réception préfecture : 26/02/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B189

OBJET : Sports - PRODAS 2014 - Attribution de subventions à des associations

Le 20 février 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Terres Blanches à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 février 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MAUREL CHORDI Suzanne, vice-président, Gréasque – MEI Roger, vice-président, Gardanne – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIN Jacky, vice-président, Rognes – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à ALBERT Guy – VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

Excusé(e)s :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 20 FEVRIER 2014

Rapporteur : Jacky PIN

Thématique : Sports

Objet : PRODAS 2014 – Attribution de subventions à des associations

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le Projet de Développement des Activités Sportives (PRODAS), validé par le Conseil de Communauté du 24 juin 2010, est un dispositif qui permet de développer l'initiation et la pratique sportive au sein des quartiers prioritaires des communes d'Aix-en-Provence, Pertuis et Vitrolles dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésions Sociales (CUCS).

Le présent rapport a pour objet de valider l'attribution de 14 subventions à des associations pour un montant total de 120.100 €uros.

Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix a adopté lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 la délibération cadre relative à la mise en place du projet PRODAS.

Le Projet de Développement des Activités Sportives (PRODAS) est un dispositif qui a pour objet de favoriser une approche transversale entre les sports et la politique de la ville en coordonnant la mise en œuvre sur le terrain des différentes actions des clubs sportifs de haut niveau, dans le cadre des conventions d'objectifs mises en place par la direction des sports de la Communauté du Pays d'Aix. Cette action vise également à associer les directions des sports des villes d'Aix-en-Provence, de Pertuis et de Vitrolles, ainsi que les services « Politique de la Ville » de ces trois communes.

L'objectif principal consiste à allier sport de haut niveau et action sociale, en proposant notamment à la population jeune des actions ciblées et encadrées, afin de favoriser leur intégration sociale dans la cité.

PRODAS permet de soutenir chaque année des associations qui oeuvrent dans le cadre de l'objectif énoncé ci-dessus. Ces associations, issues des quartiers ont un rôle socio éducatif important, ce qui pose régulièrement des problèmes d'arbitrage au regard d'associations qui ne sont pas exclusivement sportives.

Le dispositif PRODAS permet donc à la Communauté du Pays d'Aix de subventionner 100% des actions de ces associations sur la base de projets qui mutualisent sur le terrain les différents acteurs concernés.

Ces associations de proximité conduisent des actions d'initiation à la pratique sportive dont la liste et le calendrier sont joints au dossier de demande de subvention et dont la réalisation est contrôlée avant le versement du solde.

Concernant les modalités de paiement de la subvention, un acompte de 70% sera versé à l'association dès que la délibération sera exécutoire et le solde de 30% sera versé avant la fin de l'année, sur présentation avant la fin octobre d'un budget réalisé de la manifestation signé du président et du trésorier de l'association.

Il vous est donc proposé de valider aujourd'hui l'attribution de 14 subventions à des associations pour l'organisation de stages d'initiation sportive telles que décrits dans le tableau ci-joint.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération cadre n°2010_A110 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 relative à validation du projet PRODAS ;

VU l'avis de la Commission Sports en date du 6 février 2014;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 14 subventions à des associations pour l'organisation de stages d'initiation telles que présentés dans le tableau récapitulatif ci-joint pour un montant total de 120.100 €uros;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE QUE** les dépenses de fonctionnement en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

PRODAS 2014
Commission du 06/02/2014 - Bureau du 20/02/2014

GU 2014	Manifestation	Association	Date	Commune Association	Budget Global	Subvention Sollicitée	Subvention allouée	Discipline	Commune Manifestation	Sub N-1	Convention
304	Cours spécifiques destinés aux femmes	ANIMATIONS ACTIVITES ADAPTEES	2014	AIX	5 900 €	1 600 €	1 600 €	Multi sports	AIX	1 600 €	Non
Cours spécifiques tout au long de l'année à Corsy - Encagnane - Pinette- Jas de Bouffan – 60 bénéficiaires											
351	Animations en Pied d'Immeuble	CENTRE ALBERT CAMUS	2014	AIX	10 000 €	6 000 €	6 000 €	Multi sports	AIX	6 000 €	
Des animations multisports ont lieu tout au long de l'année sur Corsy pour des jeunes de 6 à 16 ans											
404	Initiation et pratique du Taekwondo Accès à la compétition	TAEKWONDO AIX EN PROVENCE	2014	AIX	24 500 €	10 000 €	9 500 €	Taekwondo	AIX	7 500 €	Non
Ces cours de Taekwondo sont dispensés sur le Château de l'horloge et le pôle arts martiaux du CREPS géré par le Prodass 80 jeunes sont entraînés et formés à la compétition											
426	Objectif Sportif et Pédagogique des techniques de sauvetage en mer	ECOLE DU SPORT ET DU SAUVETAGE VITROLLAISE	2014	VITROLLES	5 660 €	3 800 €	3 500 €	Sauvetage en Mer	VITROLLES AIX PERTUIS	0 €	Non
Organisation de cours spécifiques sous forme d'atelier afin d'apprendre les techniques du sauvetage en mer. Stages pour une centaine d'enfants sur les trois communes											
438	Stages CREPS	CENTRE SOCIAL AIX NORD	2014	AIX	55 017 €	24 000 €	24 000 €	Multi sports	AIX	24 000 €	Non
3 Stages CREPS pour 300 jeunes bénéficiaires avec soutien scolaire le matin, déjeuner sur place et activités sportives l'après midi dispensées par les clubs de haut niveau											
439	Insertion Sociale par la Pratique du Tennis	FETE LE MUR	2014	AIX	8 720 €	8 000 €	8 000 €	Tennis	AIX	8 000 €	Non
60 enfants issus du quartier du jas de Bouffan sont entièrement pris en charge dans le cadre du dispositif PRODAS											

PRODAS 2014
Commission du 06/02/2014 - Bureau du 20/02/2014

445	Stages d'initiation au pilotage moto cross - Prévention routière et stage mécanique	MOTO CLUB PERTUIS PROVENCE LUBERON	2014	PERTUIS	11 430 €	8 000 €	7 000 €	Moto cross	PERTUIS	6 000 €	Non
80 jeunes bénéficiaires issus des quartiers sensibles de Pertuis											
446	Stages d'initiation au pilotage moto cross - Prévention routière et stage mécanique	MOTO CLUB PERTUIS PROVENCE LUBERON	2014	PERTUIS	12 000 €	8 400 €	7 000 €	Moto cross	AIX	7 000 €	Non
Plus de 80 jeunes aixois bénéficient de ces stages très demandés. Une participation financière de 30% est demandée aux structures bénéficiaires											
449	Stages d'initiation au pilotage moto cross - Prévention routière et stage mécanique	MOTO CLUB PERTUIS PROVENCE LUBERON	2014	PERTUIS	4 000 €	2 800 €	2 500 €	Moto cross	VITROLLES	0 €	Non
Prise en charge de 70% des stages de moto cross pour les structures vitrolloises en 2014. Une trentaine de jeunes bénéficiaires											
456	Initiation et pratique du Football	UNION SPORTIVE RENAISSANCE PERTUISIENNE	2014	PERTUIS	22 000 €	14 000 €	10 000 €	Football	PERTUIS	8 000 €	Non
5 Actions prévues en 2014 - Entre 60 et 150 jeunes participants par action											
464	Les mercedis à la neige	SKI CLUB PERTUIS LUBERON	2014	PERTUIS	14 000 €	14 000 €	14 000 €	Ski	PERTUIS	7 000 €	Non
8 sorties mercredi plus deux sorties week end pour 28 enfants											
497	Initiation Ecole de rugby	RUGBY CLUB PERTUIS	2014	PERTUIS	14 000 €	14 000 €	14 000 €	Rugby	PERTUIS	13 000 €	Non
Le Rugby Club de Pertuis initie depuis 3 ans 150 enfants au Rugby. Participation à Pertuis Plage											

PRODAS 2014
Commission du 06/02/2014 - Bureau du 20/02/2014

510	Atelier de Hip Hop	CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS ET CULTURE URBAINE	2014	AIX VITROLLES	25 000 €	14 000 €	8 000 €	Hip Hop	AIX et VITROLLES	7 500 €	Non
De plus en plus de centres sociaux participent à cette initiation hip hop qui rencontrent un franc succès auprès des jeunes - Participation CUCS											
702	Parcours sportif et découverte des métiers de la Protection Civile	ASSOCIATION POMPIERS SANS FRONTIERES	2014	AIX	10 100 €	9 000 €	5 000 €	Parcours sportifs	AIX	6 200 €	Non
Cette association propose de mettre en place un parcours sportif avec des modules mobiles en pied d'immeubles dans les quartiers d'Aix-en-Provence 10 interventions de 5 heures sont prévues en 2014.											
						120 100 €					

OBJET : Sports - PRODAS 2014 - Attribution de subventions à des associations

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

25 FEV. 2014